

ÉNERGIE : LIBÉRONS LES PRIX



HAMILTON DE OLIVEIRA

Claude Crampes, chercheur à l'institut d'économie industrielle de l'université de Toulouse-I.

L'affaire est passée inaperçue, elle est pourtant d'importance. Lors des débats sur le projet de loi relatif au secteur de l'énergie (voté le 7 novembre), un amendement adopté en première lecture par les députés proposait de modifier la composition de la Commission de régulation de l'électricité (CRE), dont l'indépendance ne plaît manifestement pas à la représentation nationale. Aux sept membres nommés pour six ans et

non révocables, les députés voulaient substituer une CRE à neuf membres, dont deux députés, deux sénateurs et un représentant des consommateurs. Belle tentative d'empêcher que la production et la consommation d'électricité se règlent par le marché, ce maudit animal d'où vient tout le mal !

Avec une telle commission, on imagine mal que les tarifs du gaz et de l'électricité puissent trop monter. C'était bien l'objectif des élus, qui oublient que les prix sont un moyen essentiel de signaler aux acteurs économiques la rareté et l'utilité des biens et services. Dans les industries comme l'énergie, où la technologie ne permet pas à la concurrence entre vendeurs de s'exprimer, une commission de régulation est indispensable pour

limiter les abus de pouvoir des grosses entreprises. A condition d'être à la fois indépendante des fournisseurs et des clients. Or les députés et les sénateurs ne sont pas indépendants des consommateurs électeurs, qui les poussent à maintenir des tarifs bas, envoyant un signal distordu aux clients (achetez, ce n'est pas cher) et aux producteurs (n'investissez pas, ça rapporte peu). On aurait ainsi entretenu un déséquilibre entre offre et demande, qu'il aurait fallu compenser.

La régulation à la française adore le contrôle des prix, obsédée qu'elle est par leur dimension redistributive. En réalité, c'est par les politiques de transfert, fiscales notamment, qu'il faut lutter contre les inégalités. L'amendement proposé pour réformer la CRE était un grand pas en arrière. En commission mixte paritaire, les sénateurs ont obtenu que leurs collègues députés ne revendiquent plus de poste de commissaire pour des élus. Mais la perte d'indépendance de la commission demeure : pour être nommé, son président devra en effet obtenir l'aval des élus. Une politique myope ne fait pas de la bonne économie.

“La régulation à la française adore le contrôle des prix, obsédée qu'elle est par leur dimension redistributive.”

L'heure des actionnaires venus du Sud

L'irruption des multinationales émergentes – chinoises, indiennes ou russes – sur les marchés occidentaux étonne et inquiète : leur part dans les fusions-acquisitions internationales est ainsi passée de 4 à 13 % entre 1987 et 2005. Il n'y a pourtant pas de quoi être surpris, puisque cela ne fait que traduire leur récente puissance industrielle et financière. Alors que ces géants accumulent des excédents considérables dans le monde occidental, leur quête de rendement et de diversification ne pouvait pas éternellement se contenter de bons du Trésor américains.

Les « fusions-acquisitions émergentes » répondent à des ressorts propres au capitalisme mondialisé : innovation technologique, surcapacités (surtout en Chine), recentrage sur les compétences essentielles... Et l'on a tort de s'étonner des objectifs politiques et stratégiques qui sont à l'origine de certaines opérations. Car l'ac-

quisition de technologies et de marques ou le renforcement du pouvoir de marché ont toujours figuré au menu des acquisitions occidentales. La politique des champions nationaux, la volonté d'écartier des concurrents et de sécuriser l'accès futur aux ressources énergétiques ne sont pas des phénomènes nouveaux.

Cela montre en tout cas que, contrairement aux fantasmes des altermondialistes, la mondialisation ne signifie ni américanisation ni uniformisation du capitalisme. Certes, au XIX^e siècle, mondialisation rimait avec colonialisme et échange inégal entre le Nord et le Sud. Mais, aujourd'hui, les opérations Sud-Nord et Sud-Sud (entre pays asiatiques notamment) constituent une part croissante des échanges. Les énormes entreprises chinoises ou russes, à forte impulsion étatique, n'ont plus rien à voir avec le capitalisme familial et dynastique indien ou turc du siècle dernier.

Les pays émergents, en bénéficiant de parts de marché accrues, de délocalisations, de transferts de technologies et de connaissances, participeront de plus en plus à la création de valeur actionnariale à l'avenir. Si l'on doit s'en préoccuper, c'est parce que cela se fera au prix d'une moindre convergence des règles de gouvernance et d'évaluation des entreprises. Bref, au prix d'une diversité accrue du ou plutôt des capitalismes.



Par **Jean-Pierre Petit**, directeur de la recherche économique à Exane BNP Paribas.